

CTR DRH-MD

19 juin 2019

DRH-MD

INFO FLASH

Commission avancement de la CNMSS

Depuis plusieurs mois, nous défendons **la commission avancement de la CNMSS** contre les attaques répétées d'une autre organisation syndicale qui veut sa suppression. Le DRH-MD nous a confirmé hier l'utilité de ladite commission, **qui est certes dérogatoire mais indispensable, ne peut être mise en cause et sera maintenue.**

La CFDT se félicite de cette victoire et défendra encore cette commission comme toutes les CAP dans le cadre de la nouvelle loi de réforme de la fonction publique.

L'avenir du SPAC, ainsi que les déclinaisons au ministère de la circulaire du premier ministre relative à **l'organisation des administrations centrales** ont bien évidemment été au cœur des discussions.

Si plusieurs pistes sont à l'étude, aucune n'est encore tranchée et il faudra attendre le CTM du 3 juillet pour avoir des réponses. La réorganisation du SPAC ne devrait pas intervenir avant l'été, voire la fin 2020. La CFDT dénonce la pression que ces reports d'information font peser sur les personnels.

Concernant un **éventuel déménagement de certains services RH civils sur Tours**, s'ils ne peuvent être totalement exclus, ils ne seront pas envisageables avant plusieurs années en raison du manque de locaux disponibles sur le site.

Plan de requalification de C en B

Les discussions se terminent avec BERCY et les modalités pratiques restent à préciser mais un partage entre promotion au choix et examen professionnel semble inévitable. La DRH-MD réunira les fédérations syndicales avant l'été pour leur présenter les détails.

Paiement des frais de mission des ASS et CTSS en gendarmerie

Le DRHMD n'avait pas connaissance de ces difficultés, il va faire le nécessaire auprès des CTAS concernés pour que les frais engagés soient remboursés et qu'une procédure de paiement soit fiabilisée.

Paris, le 20 juin 2019